

**Organisme désigné par
le Ministère chargé de l'Industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/F040746-D12

**Ensemble de mesurage ALMA type GRAVITRONIQUE avec collecteur
monté sur camion citerne
(précision commerciale)**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n° 72-145 du 18 février 1972 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : ensembles de mesurage à compteur turbine destinés à déterminer le volume des liquides autres que l'eau.

FABRICANT :

ALMA, 47 rue de Paris, 94470 Boissy Saint Léger.

OBJET :

Le présent certificat renouvelle et complète par le changement de la dénomination sociale la décision n° 01.00.462.002.1 du 2 mars 2001 complétée par le certificat n° F-02-C-016 du 6 février 2002 relatifs au ensemble de mesurage ALMA type GRAVITRONIQUE avec collecteur monté sur camion citerne.

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques, les conditions particulières de construction, les scellements, les conditions particulières d'installation ainsi que les conditions particulières de vérification sont inchangés à ceux décrits dans la décision d'approbation de modèle et le certificat d'examen de type précités.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires figurant sur l'ensemble de mesurage ALMA type GRAVITRONIQUE concerné par le présent certificat sont inchangées à l'exception du numéro et de la date de l'examen de type qui sont remplacés par ceux figurant dans le titre du présent certificat.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National de métrologie et d'Essais (LNE) sous la référence DDC/22/F040746-D12 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification